

Autres dénominations : Automaticien roboticien / Automaticienne roboticienne • Informaticien automaticien / Informaticienne automaticienne • Intégrateur en informatique industrielle / Intégratrice en informatique industrielle • Roboticien automaticien / Roboticienne automaticienne • Superviseur automaticien / Superviseuse automaticienne • Technicien d'études en systèmes mécaniques automatisés / Technicienne d'études en systèmes mécaniques automatisés • Technicien en informatique industrielle / Technicienne en informatique industrielle • Technicien en robotique / Technicienne en robotique

Présentation du métier

Le / La spécialiste robotique et automatisation assure l'installation, les réglages et l'entretien de tout ou partie des équipements automatisés. Il / Elle intervient dans la programmation des régulations en robotique, via la mise en place d'applications embarquées, type IA et technologies des communications ou internet des objets.

Conditions d'accès au métier

Ce métier est accessible avec un diplôme de niveau Bac+2 (BTS/DUT) en automatisme, informatique industrielle, électricité, électronique, électrotechnique, mécanique.

Il est également accessible avec un diplôme de niveau Bac Professionnel dans les mêmes secteurs, complété par une expérience professionnelle.

Une habilitation électrique peut être exigée.

La maîtrise d'un ou plusieurs langages de programmation informatique peut être requise.

La pratique de l'anglais (vocabulaire technique) peut être demandée.

Compétences professionnelles

- Apporter une assistance technique à des clients, des personnes, un service, une structure
- Conception d'un grafset
- Conception et Dessin Assistés par Ordinateur (CAO/DAO)
- Concevoir les spécifications de l'installation automatisée en fonction du cahier des charges
- Corriger un dysfonctionnement ou une non-conformité
- Créer une documentation technique
- Définir les caractéristiques techniques du produit
- Déterminer l'équipement électronique d'une installation
- Effectuer les réglages de mise en service des dispositifs et instruments commandés (vérin, moteur, distributeur, transmetteurs, capteurs, régulateurs, ...)
- Electricité
- Électrotechnique
- Réaliser les dossiers d'équipement de l'installation automatisée (plan, schémas, notices d'exploitation, ...)
- Saisir la réinitialisation ou la modification du programme d'automatisation et le transférer vers un automate programmable
- Utiliser des appareils de mesure électrique (multimètre, ...)
- Vérifier le programme d'automatisation par une série de tests sur plate-forme d'essais, en atelier, sur site

Savoir-être professionnels

- Faire preuve d'autonomie
- Faire preuve de rigueur et de précision
- Prendre des initiatives et être force de propositions
- Faire preuve de réactivité
- Organiser son travail selon les priorités et les objectifs
- Travailler en équipe

Pour en savoir plus sur ce métier, consulter la [fiche ROME H1208 - Intervention technique en études et conception en automatisme](#).